

## Mission ouvrière locale et vie de travail

«J'attire votre attention sur un point : **la présence et l'engagement dans les entreprises et sur les lieux de travail...** Le développement de la pastorale des quartiers populaires et des banlieues est très important. Il ne remplace pas pour autant cette présence.»

Père Jean-Louis PAPIN, président du Cemmo à la Rencontre nationale à Nantes 2005

**C'est l'objectif prioritaire que se donnent l'ACO et la JOC** car le travail est une part essentielle de la vie des jeunes et des adultes, ce qui n'est pas sans répercussions sur la vie des enfants. Des initiatives sont prises par les mouvements et en inter mouvements. Les Missions ouvrières locales peuvent les relayer. Elles peuvent aussi répondre à un événement dans une entreprise du secteur.

### Diversité des situations

- Ce qui se vit au quotidien.
- Les plans de restructuration.
- La présence ou l'absence d'organisations syndicales, de militants.
- Lieux d'humanisation, de formation, de savoir-faire, de prise de conscience, de solidarité...

### Les enjeux

- La prise en compte de toute la vie des gens et le travail en est une partie essentielle.
- Le lieu de travail est à la fois un lieu d'exclusion, de précarisation et un lieu de construction (être reconnu, vivre une solidarité avec d'autres, faire des projets...)
- Repérage des conséquences de la vie de travail sur la vie quotidienne des familles.

### Les moyens

- Entrer en concertation avec les responsables de l'ACO et de la JOC du coin.
- **La carte ouvrière.** De la même façon qu'on parle de la «carte de relation» pour désigner toutes celles et tous ceux avec qui on est en lien, la «carte ouvrière» est un terme qui désigne la réalité sociale d'un secteur donné.
- Tout en gardant l'attention aux lieux de **production**, ne pas oublier des réalités comme les grandes surfaces commerciales, les entreprises de nettoyage, la restauration, la santé, etc.
- Se rendre attentifs à des événements dans des entreprises locales.
- Relayer localement la priorité des mouvements : une tranche d'âge, une catégorie professionnelle...
- **Le suivi** (voir fiche 4)